



Date: July, 2007
To: All CUPE Ontario Locals and Members
From: Sid Ryan, President & Fred Hahn, Secretary-Treasurer

On October 10th, vote YES for Electoral Reform.
More Choice. Fairer Results. Stronger Representation.

When it comes to provincial elections, isn't it time that your vote truly counted? Isn't it time that we changed a voting system that gives a party too many seats, and too much power, when they didn't win a lot of the popular vote?

It's time to make democracy work better—for Ontario and for working families. On October 10th, you can do that by voting for electoral reform.

A Citizens' Assembly on Electoral Reform appointed by the provincial government has recommended an alternative to our current voting system. It is called **Mixed Member Proportional System (MMP)** and you can vote for this new system in a referendum as part of the October 10th provincial election.

MMP- Here's how it works

1. You get one vote for your local riding candidate, just as you do now. Ninety MPPs will be elected.
2. You also get another vote for your preferred political party. Thirty-nine MPPs will be elected to province-wide at-large seats. This vote is truly representative of the popular vote.

In other words, Ontarians will continue to elect MPPs by riding, and at the same time, introduce proportional representation leading to increased voter choice and increased accountability—from both parties and elected candidates. You will have a local MPP and a new at-large MPP to turn to for assistance.

What MMP means for CUPE Ontario members

Canada is one of the few major countries still using the antiquated "first past the post" system, which almost always gives one party far more power than it deserves. For example, a winning party may get only 35% of the votes, but it receives 60% of the seats and 100% of the power. Based on the experiences of other countries who've adopted similar systems, the Mixed Member Proportional System (MPP) gives voters:

- **More choice**, giving us two votes—for our preferred local candidate and for our preferred party;
- **Fairer election results** with parties gaining no more, and no fewer, seats than they really deserve;
- **Stronger representation** with more women and diverse candidates elected;
- **Legislation that reflects the majority view** of the electorate;
- And MMP means that parties like the Ontario New Democrats, that champion public services and social justice values, **gain more seats to reflect their popular vote.**

Every one of us needs to be able to explain MMP to our family and colleagues, and counter opponents of MMP who want to maintain the status quo. Please review the attached Frequently Asked Questions to learn more. And VOTE YES FOR MMP on October 10th.

For more information, visit: www.VoteYesForMMP.ca

VOTE YES FOR MMP

Frequently Asked Questions

about Mixed Member Proportional System

Q. Why should we change from the voting system we have now?

A. It's outdated and unfair. Experts believe that the “first past the post” system we use now dates back to the 11th century. Most major democracies scrapped this system in the last 50-100 years because:

- Parties routinely win majority governments—and all the power—with less than half the votes cast;
- Sometimes parties that win the most votes do not win the most seats;
- Only those voters who support the most popular party in a riding can elect someone to sit in the Legislature, while all other voters (often the majority) have no political representation.

Q. What is “fair voting”?

A. Eighty-one countries, including Germany and the Netherlands, use a fair vote system. Fair Vote Ontario believes democracy is about ensuring that legitimate majorities govern and that all voters can be represented by someone who reflects their views, as with MMP.

Q. Won't proportional representation cause endless minority governments and constant elections?

A. No. Currently, Canadians are governed at the federal level by a *minority* government created by an electoral system with incentives that make these governments short-lived. By comparison, governments that use a fair vote system are not minority governments, but rather *majority coalition* governments. Generally, parties have come to some type of agreement on government policies and each party has seats in cabinet.

Because parties are required to work with one another in coalitions to pass legislation, the system rewards cooperation, compromise and accountability instead of partisan rigidity, trivial bickering and narrow thinking.

Q. Won't proportional representation lead to too many parties?

A. No. Countries that use fair voting systems only have a marginally higher effective number of political parties represented in parliament. While fair vote would allow a few more parties (like the Greens) to gain seats that reflect their popular support, voters would have greater political choice and a more competitive political environment. MMP eliminates the need for “strategic voting” because your vote would now count for more.

Q. Would fair voting mean more women or people of diversity are elected to our Legislature?

A. Yes. Under our current system, internal party politics too often ensure that “safe” seats go to incumbents. Under MMP, parties will be careful to offer voters more choice by presenting candidate lists that represent their diversity. Parties that fail to do so will risk consequences at the ballot box.

Q. Would Mixed Member Proportional (MPP) increase voter turnout?

A. Yes. Countries using such systems have higher voter participation—up to 5-12% higher. In Ontario, we too often don't vote because we don't think our vote will help elect anyone we support. Under MMP, we can reasonably expect that our vote will mean more.

CUPE Ontario endorses MMP.

Visit: www.VoteYesForMMP.ca

Date : juillet 2007
Destinataires : Toutes les sections locales et les membres du SCFP-Ontario
Expéditeur : Sid Ryan, président et Fred Hahn, secrétaire-trésorier

Le 10 octobre, votez OUI à la réforme électorale

Plus de choix, des résultats plus équitables, une meilleure représentation

Lors des élections provinciales, n'est-il pas temps que votre vote compte véritablement ? N'est-il pas temps de changer un système de scrutin qui accorde à un parti qui n'a pas remporté de véritable majorité du vote populaire trop de sièges et trop de pouvoir ?

Il est temps de faire en sorte que la démocratie fonctionne mieux—pour l'Ontario et les familles de travailleurs. Le 10 octobre, vous pourrez le faire en votant pour la réforme électorale.

Une Assemblée de citoyens nommée par le gouvernement provincial a recommandé une alternative à notre actuel système de scrutin. Il s'agit du Système de représentation proportionnelle mixte (**RPM**) et vous pourrez voter pour ce nouveau système dans le cadre d'un référendum qui sera tenu lors de l'élection provinciale du 10 octobre..

RPM- Voici comment le système fonctionne

1. Vous avez un vote pour le candidat de votre choix dans votre circonscription, tout comme maintenant. 90 députés seront ainsi élus.
2. Vous aurez aussi un vote pour le parti politique que vous préférez. 39 députés seront ainsi élus à des sièges répartis dans l'ensemble de la province. Ce vote est véritablement représentatif du vote populaire.

En d'autres termes, les Ontariens continueront à élire un député par circonscription et en même temps ils auront accès à la représentation proportionnelle, à un meilleur éventail de choix et à une meilleure reddition de comptes – tant pour les partis que les représentants élus. Vous pourrez vous adresser à votre député local et à un député de parti.

Ce que le RPM signifie pour les membres du SCFP-Ontario

Le Canada est l'un des seuls pays importants à avoir recours au vieux système uninominal majoritaire à un tour qui donne presque toujours à un parti plus de pouvoir qu'il n'en mérite. Par exemple, le parti gagnant peut n'avoir reçu que 35 % du vote et remporter 60 % des sièges et 100 % du pouvoir. L'exemple des autres pays qui ont adopté un système similaire nous apprend que le Système de représentation proportionnelle mixte (RPM) donne aux électeurs :

- **Plus de choix**, en nous accordant deux votes – pour notre candidat préféré et pour notre parti politique préféré
- **Des résultats électoraux plus équitables** en faisant en sorte que les partis ne remportent ni plus ni moins que le nombre de sièges qu'ils ont mérités

- **Une représentation plus forte** en faisant élire un plus grand nombre de femmes et des candidats plus diversifiés
- **Des lois qui sont le reflet de la majorité de l'électorat.**
- Et le RPM signifie que les partis comme le NPD-Ontario qui défendent les services publics et la justice sociale **obtiendront un nombre de sièges plus représentatif de la volonté populaire.**

Nous devrions toutes et tous être en mesure d'expliquer le RPM aux membres de notre famille et à nos collègues et de contrer les arguments des opposants au RPM qui veulent le maintien du statu quo. Nous vous demandons de bien lire le document Foire aux Questions joint à la présente et de voter OUI au RPM le 10 octobre.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.VoteYesForRPM.ca

VOTEZ OUI pour le RPM

Foire aux questions sur le Système de représentation proportionnelle mixte

Q. Pourquoi changer notre système actuel ?

R. Il est dépassé et inéquitable. Les experts croient que le système uninominal majoritaire à un tour que nous connaissons aujourd'hui date du 11^e siècle. La plupart des grandes démocraties ont abandonné ce système au cours des 50 à 100 dernières années, parce que :

- Il est fréquent que les partis remportent la majorité des sièges et la totalité du pouvoir avec moins de la moitié du vote exprimé.
- Il arrive que le parti qui a remporté le plus de votes n'est pas celui qui remporte le plus de sièges.
- Seuls les électeurs soutenant le parti le plus populaire dans une circonscription peuvent élire un représentant à l'Assemblée législative, alors que tous les autres électeurs (souvent la majorité) ne bénéficient d'aucune représentation politique.

Q. Qu'est-ce qu'un vote équitable ?

R. 81 pays, dont l'Allemagne et la Hollande ont recours à un système électoral équitable. Représentation équitable en Ontario croit que l'objet de la démocratie est que ce soit une majorité légitime qui gouverne et que tous les électeurs puissent être représentés par quelqu'un qui soit le reflet de ses opinions, comme c'est le cas avec le RPM.

Q. Est-ce que la représentation proportionnelle n'est pas à l'origine de nombreux gouvernements minoritaires et d'élections constantes ?

R. Non. En ce moment, au fédéral, les Canadiens sont gouvernés par un gouvernement minoritaire créé par un système électoral favorisant des gouvernements minoritaires éphémères. En comparaison, les gouvernements issus de systèmes équitables ne sont pas des gouvernements minoritaires, mais des gouvernements majoritaires de coalition. Généralement, les partis en sont venus à s'entendre sur les politiques gouvernementales et font partie du Conseil des ministres.

Parce que les partis sont forcés de travailler ensemble en coalitions pour faire adopter les lois, le système récompense la collaboration, le compromis et la reddition de comptes plutôt que la rigidité partisane, les querelles stériles et l'étroitesse d'esprit.

Q. La représentation proportionnelle ne mène-t-elle pas à la multiplication des partis ?

R. Non. Les pays qui se sont dotés d'un système électoral équitable ont à peine plus de partis politiques à leur parlement. Si le vote équitable permet sans doute à quelques partis de plus (comme les Verts) de gagner des sièges conformément au soutien populaire dont ils bénéficient, les électeurs eux bénéficient d'un meilleur choix et d'un environnement politique plus concurrentiel. Le RPM élimine le besoin du vote stratégique parce que votre vote compte plus.

Q. Est-ce que le vote équitable fera en sorte que plus de femmes et de gens issus des minorités seront élus à l'Assemblée législative ?

R. Oui. Sous notre système actuel, les politiques internes des partis font trop souvent en sorte que les sièges sûrs sont réservés aux députés sortants. Sous le système RPM, les partis seront plus portés à présenter des candidats représentant leur diversité. Les partis qui négligeront de le faire en paieront le prix aux urnes.

Q. Est-ce que Système de représentation proportionnelle mixte (RPM) aurait pour effet d'augmenter le taux de participation au vote ?

R. Oui. Les pays qui ont recours à de tels systèmes connaissent un taux de participation plus élevé. En Ontario, il arrive trop souvent que nous ne votions pas parce que nous ne pensons pas que notre vote suffira à faire élire le candidat que nous soutenons. Sous le système RPM, nous pouvons raisonnablement nous attendre à ce que notre vote compte un peu plus.

Le SCFP-Ontario appui RPM.

Rendez-vous sur le site : www.VoteYesForMMP.ca